

# Communiqué de presse



## Le CHMS lève les restrictions de visite aux patients hospitalisés

Chambéry, le 28 février 2022

**La baisse rapide du taux d'incidence en Savoie, ainsi que celle du nombre de patients hospitalisés permet de revenir à un fonctionnement quasi normal de l'établissement.**

Avec un taux d'incidence de 465 cas pour 100 000 habitants, la Savoie présente actuellement une situation satisfaisante en termes d'épidémie de Covid. On compte actuellement une cinquantaine de patients hospitalisés au CHMS, dont 11 en réanimation. En conséquence, l'établissement a décidé d'alléger, à partir du 28 février 2022, les mesures sanitaires en vigueur à l'hôpital.

Ainsi **les visites aux patients hospitalisés, limitées depuis décembre dernier**, sont à nouveau autorisées **sans restrictions** en termes de fréquence, de nombre ou d'âge des visiteurs.

Il faut néanmoins respecter les conditions suivantes :

- **passé sanitaire obligatoire pour les visiteurs plus de 12 ans** (c'est à dire passé vaccinal ou certificat de rétablissement du Covid de plus de 11 jours et moins de 4 mois ou résultat de test (antigénique ou PCR) négatif de moins de 24h)
- **masque chirurgical obligatoire** (y compris pour les enfants, quel que soit l'âge. Les enfants qui ne sont pas en capacité de porter le masque ne sont pas admis en visite)

A noter : en service de pédiatrie, seuls les parents sont autorisés en visite.

**En ce qui concerne les consultations**, si le passé sanitaire n'est pas exigé pour les patients, il l'est pour les accompagnants. Le nombre d'accompagnants n'est désormais plus limité, même s'il est recommandé de ne pas dépasser deux accompagnants pour ne pas encombrer les salles d'attente.

**Contact presse** : Suzanne Meyer - Mission communication – 04 79 96 59 98 – [mission.communication@ch-metropole-savoie.fr](mailto:mission.communication@ch-metropole-savoie.fr)